MAGHREB DES LUTTES SOCIALES

Les publicitaires voudraient nous vendre le Maghreb à travers quelques images idyliques : plage, vacances, accueil chaleureux, thé à la menthe, couscous ou tagine, soleil, paysages magnifiques ou encore danse du ventre ou encore Raï.

Mais le Maghreb, c'est aussi une zone de misère et d'inégalités sociales criantes, des régimes autoritaires quand ils ne sont pas tout simplement des dictatures. Du Maroc de Mohamed VI (à la réalité pas si différente des années de plomb du rêgne de son défunt père Hassan II), à la Tunisie de Ben Ali en passant par l'Algérie des généraux, il ne fait pas bon de revendiquer. Tortures, disparitions, répression, censure sont aussi, hélas, une réalité du Maghreb.

Cette réalité n'empêche pas pour autant des résistances d'exister. Des révoltes populaires de Gasfa en Tunisie à Sidi Ifni au Maroc, des syndicats autonomes algériens aux diplômés chômeurs de l'ANDCM, malgré les coups et la prison,des voix s'élèvent contre l'injustice et pour la dignité des femmes et des hommes luttent.

MAROC : MISÈRE SOCIALE AU ROYAUME DE SA «MAJETSKI»

16 mai 2003, Casablanca : cinq attentats suicides simultanés ensanglantent la capitale économique du Maroc. On relève quarante-cinq morts et des dizaines de blessés.

Les poseurs de bombe venaient tous du même bidonville. Le bidonville de Sidi-Moumen, qui s'étend sur une dizaine de kilomètres carrées autour de Casablanca. Baraquements de fortune, un peu de tôle en guise de toit, des égouts inexistants, ni eau ni électricité, des fontaines sèches, des décharges à ciel ouvert et des eaux stagnantes.

© Hamid Abdellah «Une vieille femme sans ressource aucune, sans toit...Photo prise le 21 novembre 2007, à Tendrara, Maroc oriental.délaissé par le roi des pauvres.»

Dans les quartiers résidentiels aux alentours de Sidi-Moumen, les riches appellent avec mépris ses habitants les «tchétchènes». A quelques centaines de mètres de distance, la misère la plus extrême côtoie l'opulence. Réalité d'un Maroc à deux vitesses. D'un Maroc des riches. D'un autre Maroc, celui des oubliés.

«LE ROI DES PAUVRES»

Le 23 juillet 1999, le roi Hassan II disparaît après trente-huit années d'un long règne. Son fils ainé, Mohammed VI («M6») lui succède sur le trône. Au Maroc, c'est l'espoir que tout change.

Loin des fastes et de la pesanteur policière de son prédécesseur, les débuts du règne de Mohammed VI semble confirmer ce nouvel ère. Celui d'un Maroc plus juste. Celui d'un Maroc plus libre. Le nouveau roi aime s'appeler «le roi des pauvres». Il annonce sa volonté à vivre comme l'immense majorité de ses sujets : modestement. Terminés les voyages somptueux d'Hassan II, les centaines de courtisans qui l'accompagnent dans le moindre déplacement. Abandonnés les achats luxueux qui marquaient ses haltes à Paris, New York ou encore en Floride au pavillon Disney, propriété privée de la famille royale.

Lors de son premier discours officiel, «M6» affirme sa volonté de changement. Le 30 juillet 1999, le jeune souverain évoque sa «sollicitude» et son «affection» pour «les

Suite page 2

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
Syndicat autogestionaire et sans permanent
CNT

Union Locale TOULOUSE
18, avenue de la Gloire
31500 Toulouse
Tél : 08 72 58 35 90
www.cnt-f.org/cnt31

Suite de la page 1

couches sociales défavorisées». Il annonce sa volonté d'accorder «toute son attention au problème de la pauvreté». Même le premier ministre socialiste de l'époque, Abderrahmane Youssoufi s'y laisse prendre reconnaissant au nouveau monarque «une fibre sociale».

LE MAKHZEN EST DE RETOUR

Les années ont passé, les effets d'annonce de lutte contre la pauvreté se sont évanouis. «M6» a certes encouragé et approfondi certaines réformes démocratiques engagées en son temps par son père. Le nouveau Code de la famille accorde un peu plus de droits aux femmes. Les libertés publiques sont plus grandes que sous Hassan II avec l'apparition d'une presse d'opposition (Tel Quel, Le journal Hebdo) tolérée mais constamment surveillée et régulièrement censurée. Au plan social et économique, la situation demeure dramatique pour l'extrême majorité du peuple marocain.

Mohammed VI a repris quant à lui très vite les vieilles habitudes de son père en termes de train de vie. Voyages dispendieux. Un voyage ,un seul, revient à quelques dix millions de dollars. Entretien d'une capricieuse cour lors de soirées au Palais royal. Loisirs de luxe et affection particulière pour son sport favori le jet ski. Les marocains l'ont d'ailleurs affublé du surnom de «Sa Majetski». Le système politique de la Monarchie marocaine (Makhzen) est de retour. Les promesses de «M6» sont oubliées...

PENDANT CE TEMPS, LE PEUPLE...

«M6» va au plan social même accentué un peu plus encore les inégalités sociales. Il entreprend des grandes réformes suivant ainsi les «conseils» du FMI et la Banque mondiale. Libéralise l'économie du pays, notamment en privatisant des secteurs clés. Les prix des produits alimentaires de base explosent. Les conséquences ne sont pas attendre. Elles ont catastrophiques pour la population.

La pauvreté croît. Le revenu par habitant n'est que de 1400 dollars, soit quinze fois moins que l'Espagne qui est à quelques kilomètres des côtes marocaines. Cette moyenne cache en fait un écart considérable entre une minorité à la richesse opulente et une large part de la population qui habite le monde rural et les bidonvilles à la périphérie des grandes agglomérations. 40% de la population vit avec moins de deux dollars par jour.

Le taux de chômage ne cesse d'augmenter. Officiellement il n'est que de 11%. En réalité il est nettement plus élevé, puisqu'il ne prend pas en compte plusieurs critères dont celui des petits boulots (cireurs de chaussures, vente de cigarettes à l'unité etc.). 10% seulement des 500 000 jeunes diplômés qui arrivent sur le marché du travail chaque année trouvent un emploi.

En matière d'enseignement, la réalité est tout aussi alarmante. Avec 55% seulement des enfants qui dépassent le cap de l'éducation primaire, le Maroc est au même niveau que le Malawi (50%) et loin derrière un pays comme le Bangladesh (70%). Le taux d'analphabétisme est en moyenne pour les adultes de plus de quinze ans de 51%.

Jérémie (SI de la CNT). 9 novembre 2008.

UN AN APRÈS LA RÉ

LA RÉSISTANCE DES POPULATIONS

Un an après la répression violente de juin 2008 les populations de Gafsa et de Sidi Ifni résistent et nous interpellent. Les organisations, dont la CNT, qui font partie du Collectif Maghreb solidarité appellent à cette occasion à un RASSEMBLEMENT DE SOLIDARITÉ, le Samedi 6 juin 2009 de 15h à 19h à la Fontaine des Innocents - Paris 01 (Métro : les Halles)

Les populations de Gafsa (au sud-ouest de la Tunisie) et de Sidi-Ifni (Sud-est du Maroc), mènent depuis plus d'une année un mouvement social de grande ampleur.

Des luttes légitimes et pacifiques, pour demander de travailler et vivre au pays et l'arrêt de la marginalisation de leurs régions. En dépit des importantes richesses locales, minières (à Gafsa) et maritimes (à Sidi Ifni), le chômage fait des ravages au sein des jeunes diplômés ou pas. Ils doivent faire face au favoritisme, à la corruption, aux privilèges et passe-droits de certains hauts responsables locaux.

En juin 2008, à un jour d'intervalle, leurs manifestations pacifiques ont été violemment réprimées.

Les réponses des autorités furent identiques : la répression tout azimut (dispersion violente et pourchasse des manifestants ; violation et saccages des maisons ; état de siège des villes, arrestations, tortures, invention de chefs d'inculpation, procès expéditifs…). A Redeyef (Gafsa), la police a tiré des balles réelles sur les manifestants, faisant un mort et plusieurs blessés… A Sidi Ifni, des femmes ont été victimes d'attouchements sexuels…

Après les arrestations et les tortures, des dizaines de syndicalistes, militants associatifs, chômeurs, manifestants et jeunes ont été condamnés à de lourdes peines de prison.

A Gafsa, devant la cour d'appel, les détenus et leurs avocats ont réaffirmé qu'ils ne sont que les porteurs des revendications légitimes de la population du bassin minier. Ils ont pu décrire et dénoncer les tortures subies, le népotisme, la corruption, la criminalisation du droit syndical, les atteintes au droit au travail et au droit à l'intégrité physique et morale de toute une population, celle du Bassin minier, victime de la marginalisation, de la privation de droits socio-économiques et des affres d'une répression sauvage. Les peines furent lourdes ! allant jusqu'à 8 ans de prison ferme pour les syndicalistes
Labidi , 6 ans pour Ta
Jayar, Tarek H'limi…*
hieddine Cherbib milita
a été condamné par
prison ferme pour « dé

A Sidi Ifni, après les
tions prononcées dans
de quelques militants a
de prison, d'autres se
trairement leur détenti
ner les audiences de
qu'après des grèves d
mouvements de soli
leurs mauvaises conditi
verdict a été prononcé
peines qui vont jusqu'à
son ferme pour : Moha
Abidine Radi ; un an de
Agharbi, Zakaria Rifi e
…

Les pouvoirs du Maroc
blent ne pas se limiter
nations, ils poursuiven
l'encontre des détenus

Ce vendredi 22 mai, div
sa ont été transférés
prisons du pays, impo
ment de leurs proches
éloignement qui les obl
certains, plus de 300
ont été arrêtés suite a
menées par les famille
Sept jeunes incarcérés
comparaissent devant
nel de Gafsa pour trou
Le pouvoir Tunisien p
tions incessantes des li
taires.

A Sidi Ifni (Maroc), le

PLUS D'INFOS ET D'ARTICLES SUR LE SITE DU SECRÉTAR

PRESSION VIOLENTE
DE GAFSA ET DE SIDI IFNI CONTINUE

Adnane Hajji et Bechir
ieb Ben Othman, Adel
Notre camarade Mou-
nt associatif en France
contumace à 2 ans de
lit de solidarité ».

premières condamna-
la foulée à l'encontre
llant de 6 mois à un an
sont vu prolonger arbi-
on préventive et ajour-
leur procès. Ce n'est
e faim et d'importants
darité pour dénoncer
ions de détention qu'un
le 10 avril dernier. Des
à un an et demi de pri-
amed Issam et Zine El
e prison ferme : Hassan
et Hassan Tazakaghine

c et de la Tunisie sem-
à ces sévères condam-
nt leur machination à
et de leurs familles.

vers prisonniers de Gaf-
de force dans d'autres
osant ainsi un éloigne-
et de leurs familles. Un
ligerait à effectuer pour
Km… D'autres militants
aux actions et marches
s de détenus de Gafsa.
s et un jeune en fuite
le Tribunal Correction-
ble a l'ordre publique…
ersiste dans ses viola-
bertés les plus élémen-

militant Sbaalill Brahim

(Responsable local d'une association de défense des droits de l'Homme) qui a purgé sa peine d'emprisonnement, se voit notifier la radiation de son poste d'enseignant…Le pouvoir Marocain est un adepte des doubles peines.

Face à cet arbitraire, les populations de Gafsa et de Sidi Ifni nous interpellent et elles comptent sur notre solidarité et sur notre soutien pour :

- la libération de tous les détenus des mouvements sociaux de Gafsa et Sidi Ifni
- la reconnaissance de leurs droits à vivre dignement et à travailler dans leurs régions
- l'arrêt de la répression et le respect des libertés fondamentales

Cette manifestation se tient le même jour en Algérie, Maroc, Tunisie, Belgique, Suisse et France

. *Adnane Hajji . Béchir Labidi.(8ans) - Tarek H'limi. Taieb Ben Othman . Adel Jayar (6 ans) -.Rachid Abdaoui (4 ans) - Abid Khléf . Modhaffar Labidi (3 ans).- Fayçal Ben Amor . Haroun Halimi . Ghanem Chraiti . Ridha Azzeddini . Abdessalem Hlaili . . Sami Amaidi . Boubaker B. Boubaker . Hafnaoui B. Othman . Mahmoud Raddadi . Hédi Bouslahi (2 ans) – Elfahem Boukadous (6 ans par contumace).

COLLECTIF MAGHREB SOLIDARITÉ : Association des Marocains en France (AMF), Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), Association des Tunisiens en France (ATF), ATF-Paris, Associations des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF), Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC), Confédération Générale du Travail (CGT), Confédération Nationale du Travail (CNT), CEDETIM, Comité pour le respect des libertés et des droits humains au Sahara Occidental (CORLESO), Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunise (CRLDHT), Ettajdid - Tunisie, Forum Démocratique pour le Travail et les Libertés - Tunisie, Fédération Syndicale Unitaire (FSU), Fédération des Tunisiens Citoyens des deux Rives (FTCR), La Ligue des droits de l'Homme (LDH), La Voie Démocratique, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuple (MRAP), Parti Communiste Français (PCF), Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF), Parti Communiste des Ouvriers de Tunisie (PCOT), Parti Démocrate Progressiste - Tunisie (PDP) - Mouvement des Quartiers pour la Justice Sociale (MQJS), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Union Syndicale Solidaires, Union des Travailleurs Immigrés Tunisien (UTIT), Les Verts, Collectif International de Solidarité avec Sidi Ifni Aït-Baâmrane)

Collectif Maghreb Solidarité - C/o FTCR. 3, rue de Nantes 75019 Paris - 27 mai 2009.

LE SYNDICALISME AUTONOME ALGÉRIEN :
L'EXEMPLE DU CLA

Achour Idir est un des responsables du syndicat autonome algérien le CLA (Conseil des Lycées d'Algérie). Dans un pays où demeure encore les stigmates d'un État-Parti, revendiquer son autonomie du pouvoir n'est pas chose aisée. Entretien avec un militant de lutte de classe qui se réclame d'idéaux teintés du rouge et noir de l'insoumission et des résistances. Quelques extraits de l'interview parue dans AFRIQUE SANS CHAINES n°4. Téléchargeable sur le site CNT/SI.

Peux tu nous présenter le panorama syndical en Algérie ?

Pendant longtemps la configuration syndicale en Algérie a tourné autour d'une Centrale unique l'UGTA. L'Union Générale des Travailleurs algériens (UGTA), crée le 24 février 1956, est le premier syndicat algérien à voir le jour. Il est un prolongement du mouvement de libération national sans être sous la coupe des politiques de la révolution. Les membres fondateurs sont essentiellement des syndicalistes algériens de la confédération générale du travail (CGT) et de la confédération Française des travailleurs (CFT). Un fait important est à souligner, l'UGTA a évolué en marge du mouvement politique. Cette autonomie durera jusqu'à l'indépendance. Depuis, il est un rouage de l'appareil d'État algérien à la solde du pouvoir. C'est le seul interlocuteur légal du gouvernement.

En opposition à ce syndicalisme intégré, existe un syndicalisme dit autonome. Le CLA en fait partie. Mais cet autre syndicalisme n'a pas la vie facile car les espaces de liberté en Algérie sont réduits. Toutes les grèves initiées par les organisations syndicales n'entrant pas dans les calculs des autorités sont systématiquement déclarées illégales. Des syndicalistes sont arrêtés par les forces de l'ordre et emprisonnés. On nous refuse tout local syndical. Notre syndicat n'est pas reconnu comme représentatif.

Le pouvoir ne s'y trompe pas. L'Intersyndicale de la fonction publique représente la ligne revendicative et combative du syndicalisme algérien. Cela amène le pouvoir algérien a usé de stratagèmes originaux pour nous discréditer. Il n'est pas rare qu'il crée de toutes pièces des syndicats autonomes bis. Il existe ainsi un CLA bis, une SNAPAP bis. Ils pensent ainsi créer une confusion.

Propos recueillis par le SI de la CNT.

LA CNT SOLIDAIRE DE L'ANDCM (MAROC)

La Confédération Nationale du travail (C.N.T), organisation se réclamant de l'anarcho-syndicalisme, du syndicalisme de lutte de classe et révolutionnaire, a toujours fait de la solidarité internationale une de ses priorités.

En écho à la légitime lutte de l'ANDCM (Maroc) dans son combat pour sa légalisation et la satisfaction de ses revendications, mais aussi pour que justice soit faite concernant l'assassinat de Moustafa El Hamzaoui, (le 16 mai 1993), le Secrétariat international de la CNT avait décidé de faire des vendredi 15 et samedi 16 mai 2009 des temps forts de mobilisation.

C'est ainsi qu'à Lyon, Rennes, Toulouse et Lille des militants et militantes de la CNT se sont rassemblés devant les consulats du Maroc. A Paris, les militants de la CNT ont organisé une table d'information sur la campagne de solidarité avec l'ANDCM lors du forum social «Les états généraux de la précarité et du chômage».

En outre, nombre de syndicats de la CNT, à travers toute la France, ont ces dernières semaines fait signé des pétitions de soutien à l'ANDCM qui ont été envoyés aux différents consulats du Maroc en France.

La CNT poursuivra dans les mois à venir cette campagne de solidarité avec nos frères et sœurs de lutte de l'ANDCM. Un coup contre l'un et l'une d'entre nous est un coup contre nous tous et toutes ! Vive la solidarité internationale !

ASC

Afrique sans chaînes est la lettre d'info du groupe de travail Afrique du secrétariat international de la CNT. Éditée tous les deux mois et réalisée grâce aux témoignages des ses partenaires syndicaux et associatifs africains, ce bulletin se veut donc un outil de lutte, relais, et peut servir à établir des liens, tisser des solidarités entre celles et ceux qui ne se résignent pas, au Nord, comme au Sud, entre les Afriques. Afrique sans chaînes est diffusée gratuitement en se connectant à l'adresse Internet suivante : www.cnt-f.org/international/spip.php?rubrique33

Elle peut bien entendu être diffusée le plus largement possible. Par ailleurs, si vous êtes intéressé pour être directement tenu au courant de la sortie de chaque numéro ainsi que des actions et mobilisations que nous menons il suffit d'envoyer un mail à africa@cnt-f.org, adresse mail «officielle» de notre groupe de travail, à laquelle vous pouvez bien sûr également envoyer toute contribution (dessins, photos, infos, etc.). En vous souhaitant une bonne lecture, Salutations anarchosyndicalistes et syndicalistes révolutionnaires, le GT Afrique du SI de la CNT-F

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation – telle qu'elle a été définie par ses fondateurs et qui reste plus que jamais d'actualité – englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente au plus près ses intérêts. Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social. Parce qu'elle offre une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

DE COMBAT ! Parce que la plupart des syndicats sont actuellement englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes. Parce que l'Etat et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles. Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott, etc.). Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. Parce que nos délégués sont élus sur des mandats précis et qu'ils sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat. Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme. Parce que nous préconisons l'auto-organisation des luttes (comités de grève, coordinations, etc.).

ET SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée… Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou intercatégorielles permettent d'éviter le corporatisme… Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal-logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE MENSUEL DES SYNDICATS CNT

Merci de remplir ce formulaire pour recevoir le Combat Syndicaliste gratuitement pendant trois mois.

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : .....

Code Postal : .....Ville : ..... Pays : ..... Profession : .....

Mail : ..... Autres : .....

Abonnement d'un an (11 numéros) : => 22 euros (standard) => 30 euros en soutien => 42 euros (2 ans) => voire plus en soutien...

Pour vous abonner, merci d'envoyer le coupon à cette adresse : **Le Combat syndicaliste c/o CNT 31 - 18, avenue de la Gloire - 31500 Toulouse**